

Objet : Tarif de vente du livre « Enquête au Muséum ~ La finale »

Réf. : 8.9.3

## Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 14.3.11) portant délégation du Conseil à la Présidente pour fixer ou modifier les tarifs des produits vendus dans les boutiques annexes des établissements culturels métropolitains,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant que dans le cadre de la politique culturelle de Nantes Métropole, les établissements métropolitains sont amenés à vendre des produits en boutique,

Considérant qu'il y a lieu de fixer le tarif de vente du dernier tome d'une série de livres pour enfants intitulé « Enquête au Muséum : la finale ! » au prix public de 14,90 € l'unité

Décide

Article 1. De fixer le tarif de vente du dernier tome d'une série de livres pour enfants (8-11 ans) intitulé « Enquête au Muséum : la finale ! » au prix public de 14,90 € l'unité,

Article 2. De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **13 NOV. 2023**

Pour la Présidente  
Le vice-président délégué

Fabrice ROUSSEL

**mis en ligne le :**

**16 NOV. 2023**

1